



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

ÉLUS

David ADJEDI
Pascal AUBERT
Ludovic AUTAA
Anne-Marie BARLET
Nicole BEAUCLAIR
Anthony CHABIRON
Jean-Eddie COTAYA
Nathalie COUVREUR
Clément FLEURY
Maya FRANCHEO
Jean-Louis GARIATTI
Gilles GAUTHIER
Marie-Christine GERFAUD
Alain LEGOEUIL
Sandrine LOPEZ
Samira MOANDA
Céline SANCHEZ
Silvio SEGHINI
Isabelle VOLMERINGER

RS

Pierre RIVIÈRE Élodie ROBERT
06 65 64 56 98 06 68 24 15 49

DS

Pascal AUBERT Anthony CHABIRON
06 80 48 20 89 06 84 10 00 21

M-C GERFAUD Alain LEGOEUIL
06 68 18 25 04 06 68 18 27 21

Céline SANCHEZ Silvio SEGHINI
06 68 24 19 06 06 68 24 12 13

CONTACTEZ VOS ÉLUS SUR



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

ACTUALITÉS PÔLES & FONCTIONS

JUIN 2022



150 € DE CHÈQUES CULTURE
DU POUVOIR D'ACHAT EN + GRACE AUX RÉSERVES DU CSEC

[PAGE 2](#)



CONFORMITÉ/COMPLIANCE CIB
MAIS AU FAIT C'EST QUOI TWIST B2 ET SUN LEVEL 2 ?

[PAGE 2](#)



CASH MANAGEMENT
L'IT SE MET EN MODE « AGILE@SCALE »

[PAGE 4](#)



ERE - PROJET ONE TEAM
ORGANISATION IT - RETRAITE & ENTREPRISES

[PAGE 6](#)



CIB CBK
DÉMÉNAGEMENT DE SOFIA A GMP

[PAGE 7](#)



LEGAL
LE BUREAU PARTAGÉ / DESK SHARING ARRIVE

[PAGE 8](#)



TÉLÉTRAVAIL
LA CFTD OBTIENT SON EXTENSION

[PAGE 9](#)



QUESTIONS ? RÉPONSES !
INDEMNITÉ VÉLO, GAM, INFORMATIQUE, COVID...

[PAGE 9](#)



OU IREZ-VOUS CET ÉTÉ ?
LE TRANSPORT AÉRIEN, CA CRAINT...

[PAGE 10](#)



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON



150 € DE CHEQUES CULTURE DU POUVOIR D'ACHAT EN + GRACE AUX RÉSERVES DU CSEC

La bonne gestion du CSEC par ses élus a permis de constituer de **plantureuses réserves**. Ce qui a conduit les élus CFDT à approuver un budget exceptionnel (2,9 M€) qui permettra de distribuer des **chèques cultures d'un montant de 150 €** à chacun d'entre nous. Voilà une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat !

COMMENT LES UTILISER ?

Ces chèques vous permettent l'achat de produit ou de prestations culturels : **spectacle, théâtre, cinéma, exposition, musique, etc.**

A savoir : certaines enseignes sont plus souples que d'autres dans l'utilisation des chèques culture et tolèrent l'achat d'autres produits ou prestations... **appelez-nous pour en savoir plus ;)**

NE PAS ÊTRE
AU-DESSUS,
JUSTE À LA
HAUTEUR.

CFDT
1^{er} SYNDICAT
DE FRANCE.

REJOIGNEZ-NOUS.



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCEO



Jean-Louis GARLATTI



CONFORMITE/COMPLIANCE CIB MAIS AU FAIT C'EST QUOI TWIST B2 ET SUN LEVEL 2 ?

Il s'agit du traitement des alertes de **niveau B2** identifiées par l'outil **SHINE** et issues d'un filtrage des **transactions transfrontalières** entrantes et sortantes relatives aux sanctions pour le compte de CIB EMEA.

Cela permet ainsi de rejeter ou bloquer les **transactions non conformes** aux sanctions financières internationales, aux embargos, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre le terrorisme.

Niveau A

*Libère les faux hits évidents ou
Escalade au niveau B*

Niveau B

B1 *Documente et Emet un 1^{er} avis
Pas autorisé à libérer d'alertes*

B2 *Analyse avis B1, Prend une décision
ou Escalade au niveau C*

Niveau C

*Décision de Conformité Groupe
par **GFS Paris / US***



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84



- Marie-Christine GERFAUD
- Alain LEGOEUIL
- Samira MOANDA
- Pierre RIVIÈRE



- Élodie ROBERT
- Céline SANCHEZ
- Silvio SEGHINI
- Isabelle VOLMERINGER



EN FRANCE

- **Suppression** de 19 postes
- **Création** de 5 postes rapatriés du Portugal

Soit **-14** salariés...



AU PORTUGAL

- Suppression** de 4 postes rapatriés en France
- Création** de 17 postes

Le compte n’y est pas car malgré cette **délocalisation vers le Portugal**, où le coût salarial est bien inférieur, la direction en profite pour **réduire l’effectif** (-1). Pas de petites économies !!!

Une fois de plus malgré nos demandes répétées et insistantes nous n’avons **aucune donnée économique** sur ce dossier.

Le « E », qui signifie Economique du Comité Social Economiques des Etablissements Pôles et Fonctions, serait il en trop chez **Pôles et Fonctions** ?

Ce projet s’inscrit dans la continuité des différents **plans d’économies**, démarré par BNPP il y a quelques années, et visiblement il n’est pas question que cela s’arrête, bien au contraire. Rien d’étonnant au regard de **l’augmentation du dividende** reversé aux actionnaires qui passera de 50% à 60%.

Vos élus CFDT Pôles et Fonctions souhaitent un **partage des richesses** beaucoup plus équitable et comme le disait Serge B. :

- « On partage à trois : 50/50 !
- Mais bien sûr...
 - 50/50 à trois ?
 - Oui moitié salariés, moitié actionnaires, moitié investissement ! »



Rappelons que BNPP à acquis en VEFA* pour plus de **36 000 m² à Lisbonne**, de quoi y loger plus de **5000 salariés** du groupe.

Quand ?

Calendrier prévisionnel



* VEFA : vente en l'état futur d'achèvement





David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON



Accompagnement RH

- Pilotage étroit des mobilités
- Plan d'actions personnalisés
- Ateliers des promotions des profils

Concernant les impacts RH et le maintien de l'emploi en France, les élus CFDT ont demandé en séance des éclaircissements et des explications pour justifier ces réductions de postes en France.

Réponse : « ce projet s'inscrit dans la continuité de la mutualisation ».

Pour vos élus, cette explication n'est **ni convaincante, ni suffisante**.

De plus, nous avons demandé une attention particulière sur la **charge de travail** pendant la mise en place progressive du projet, ainsi que l'accompagnement RH dans la **mobilité forcée** des salariés (formations, priorité des salariés sur les opportunités au sein du groupe...).

Les élus CFDT regrettent que ce type de projet aboutisse une fois de plus à des **suppressions de poste** en France.

Nous demandons que les **impacts humains** liés au projet soient au centre des préoccupations de la Direction Compliance CIB.



CASH MANAGEMENT L'IT SE MET EN MODE « AGILE@SCALE »

LE PROJET



- Ce modèle d'organisation déjà adopté par plusieurs entités au sein du Groupe permet aux équipes de s'adapter aux standards et aux nouvelles technologies d'un monde en constante évolution.
- Le terme « à l'échelle » sous-entend « à l'échelle de l'organisation », c'est-à-dire adapter pour toute une organisation une approche et des pratiques (Agiles) auparavant limitées à des équipes isolées.
- Il consiste à transformer nos façons de travailler pour aller plus vite sur le marché, faire mieux pour nos clients et favoriser l'engagement de nos équipes. Cette transformation implique un **profond changement culturel**.

L'ORGANISATION CIBLE

Les équipes passent d'une vision silotée par entité à une vision internationale agile (cross-entité et de bout en bout)

		Nombre total de collaborateurs IT PS actuels	Tribes cibles							Nombre total de collaborateurs IT PS futurs
			Global Cash Pooling	International Payments	SEPA CT & Instant Payments	SEPA Direct Debit	Data & Fraud	Corporate Customer Experience	Global Connectivity Hub	
Equipes d'origine des collaborateurs IT PS	Connectivity & Cash Pooling	29	12	-	-	-	-	-	17	29
	Payments Engines	15	-	1	14	-	-	-	-	15
	Control Tower	5	-	-	-	-	5	-	-	5
	System Team	7	-	-	-	-	7	-	-	7
	Control Testing	11	-	-	-	-	11	-	-	11
	Customer Knowledge	3	-	-	-	-	3	-	-	3
	Corporate Customer Experience	13	-	-	-	-	-	13	-	13
		83	12	1	14	-	26	13	17	83



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCHEO



Jean-Louis GARLATTI





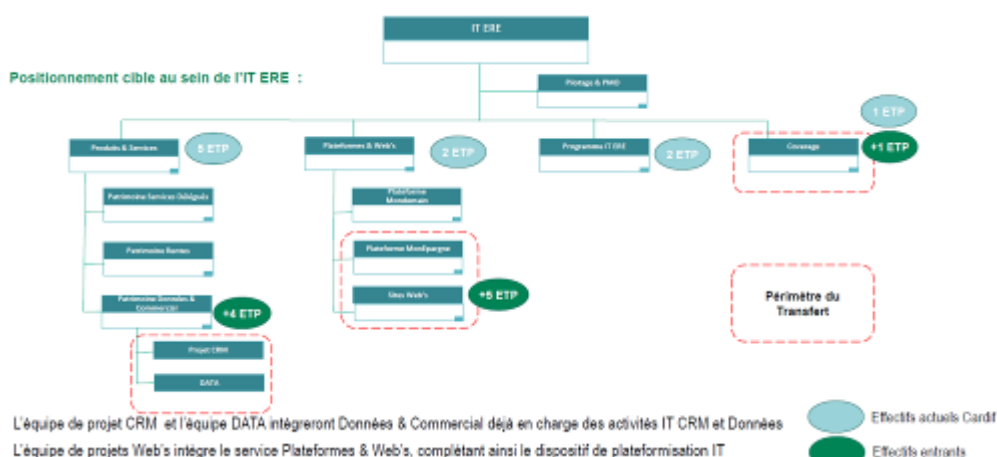


QUI ?

L'équipe PMI intervient principalement en Maitrise d'Ouvrage sur des sujets multiples et transverses (exp : Contribution à la stratégie « IT » et à la stratégie Digitale, sponsoring de projets, suivi des budgets et arbitrage projets, etc.)

Le service compte 10 collaborateurs internes dont 9 sous contrat SA (dont le Manager).

ORGANIGRAMME APRES TRANSFERT D'ACTIVITES



POURQUOI ?

- Gagner en **efficacité opérationnelle**, via davantage d'industrialisation des activités regroupées,
- Mieux **servir les entités** de la BU ERE de BNP Paribas Cardif, via une organisation permettant d'assurer des opérations IT et un engagement de bout en bout,
- Aligner la **stratégie IT** avec celle de la BU ERE en regroupant les compétences projet et développement au sein de filières technologiques du Groupe,
- Renforcer les **pratiques Agiles**,
- **Sécuriser** davantage les activités critiques de l'IT via leur centralisation au sein de l'IT de la BU ERE.

QUAND ?

Le transfert d'activité sera effectué en décembre 2022.



- Tel : 01 53 31 66 84



Un entretien avec le HRBP Cardif, en charge de la DSI, aura lieu pour tous les salariés concernés.

Pour ceux qui refuseraient le transfert de leur contrat, un parcours de mobilité sera mis en place avec l'appui du service HR Mobility Partners de BNP Paribas Cardif en lien avec leur HRBP.

ANALYSE de la CFDT

Lors de la présentation du projet initial, la Direction nous avait assuré qu'**aucun transfert de contrat ne serait obligatoire**.... Moins d'un an plus tard, voici le premier projet qui oblige les salariés impactés à changer de contrat de travail. En cas de refus, c'est la **mobilité** !!

Vos élus CFDT ont regretté l'absence de représentants RH à cette présentation et l'on fait remarquer à la direction.

Comment les HRBP de CARDIF pourront-ils bien accompagner les salariés qui refuseront alors qu'ils ne connaissent pas le reste du Groupe ? Nous avons demandé que ce soit les équipes RH de la BNP SA qui suivent les salariés. Espérons que nous soyons entendus et que le bon sens gagne !

Vos élus CFDT ont demandé que soit clairement identifié l'ensemble des impacts financiers liés à un changement de contrat de travail (classification, bonus, intéressement, IFC,...)

Nous avons demandé qu'une autre alternative au transfert du contrat de travail soit proposé aux salariés, et indiqué que pour les salariés proches de la retraite cela n'avait aucun sens.... Pourquoi une telle précipitation à vouloir changer les contrats de travail ?

Autant économiquement le projet s'explique et se comprend, autant le volet humain est incompréhensible par rapport au dossier initial présenté en mars 2021.

 Marie-Christine GERFAUD

 Alain LEGOEUIL

 Samira MOANDA

 Pierre RIVIÈRE

 Élodie ROBERT

 Céline SANCHEZ

 Silvio SEGHINI

 Isabelle VOLMERINGER



CIB CBK DEMENAGEMENT DE SOFIA A GMP

Les équipes de **CIB de Sofia** déménagent aux GMP (Grands Moulins de Pantin) dans le cadre d'une rationalisation du parc immobilier.

Les collaborateurs feront du Flex Office, ils sont en majorités sur 2 jours fixes et 12 jours flexibles par semestre.

Possibilités de stationnement de véhicules au sein du site avec 2 parkings.

Le Restaurant d'Entreprises SOGERES sera remplacé par le GAM (courant septembre 2022).

Leur arrivée au 4ème étage du bâtiment Amérique des GMP est prévue pour **octobre 2022**.

GMP – Bâtiment Amérique – R+4



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84





LEGAL

LE BUREAU PARTAGÉ / DESK SHARING ARRIVE

Le projet de passage au Desk Sharing (bureau partagé) va permettre d'**adapter les bureaux traditionnels** aux nouveaux usages (télétravail notamment) sachant que l'immeuble ne permet pas la mise en place du Flex-Office.

Les travaux seront réalisés de **juillet à septembre 2022**, en dehors de la présence des collaborateurs. Lorsque un étage sera en travaux, il sera fermé aux salariés qui pourront occuper, le cas échéant, un espace de repli proche du site ou rester en travail à domicile.

Les points positifs :

- Plus de positions de travail collaboratives pour travailler de manière plus agile avec 10 salles de réunion réservables (6 actuellement), 2 espaces de confidentialités de 4 personnes non réservables, 7 mobiliers fermés pour des réunions à 2 ou 4 personnes (compartiments), 11 cabines téléphoniques, 9 espaces silence pour s'isoler avec son ordinateur.

- Création d'un espace de convivialité (aujourd'hui, il n'y en a pas) où il sera possible de déjeuner pour ceux qui n'auraient pas le temps de se rendre au GAM.

Les points d'attention :

- Prise en charge de l'entretien des réfrigérateurs et du micro-onde dans les espaces de convivialité ; - S'assurer que les archives situées vers le parking en sous-sol sont bien équipées d'une ligne de téléphone filaire (absence de réseau en sous-sol et donner aux collaborateurs la consigne de ne pas descendre seul aux archives).

- S'assurer que la confidentialité des échanges sera réellement pris en compte avec la disparition des bureaux individuels

L'accompagnement RH :

Présentation du projet, définition d'une charte « desk Sharing », organisation de l'accueil sur les nouveaux espaces de travail, Entretien avec les collaborateurs qui auraient besoin d'échanger sur leur activité quotidienne.

Pour la CFDT ce projet de modernisation des espaces de travail permettra aux équipes de LEGAL de continuer à travailler dans le centre de Paris.

MICROZONING (6ème étage)

- Regulatory (18 PPTI)
- COO (13 PPTI) et Finance (3 PPTI)
- GDR (23 PPTI)

Salles de réunion réservables



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCHEO



Jean-Louis GARLATTI





TELETRAVAIL

LA CFDT OBTIENT SON EXTENSION

La formule 2,5 jours/semaine de TT pour plus de salariés est enfin obtenue par la CFDT BNP Paribas !

Sa mise en œuvre sera progressive à compter du 1er juillet prochain.

- ✓ Salarié(e)s de BCEF Opérations et Fonctions (sauf managers de managers) : **2,5j de Télétravail/semaine possible.**
- ✓ Plus d'équité dans les équipes IT (sauf managers de managers) : **2,5j de TT/semaine** pour BCEF IT, comme chez IT Group.
- ✓ Plateformes et services organisés en 4S : alternance d'1,5 jour une semaine et 2,5 jours l'autre semaine.
- ✓ Agences éligibles : Directeurs d'agence et responsables d'équipe auront accès à la formule de TT occasionnel jusqu'à **2 jours/mois.**
- ✓ Rappel fait pour les « experts » du réseau d'agences (CFMP, CSI, CSEP...): éligibles à la formule TT 1J/semaine quel que soit leur lieu d'affectation.

OBTENU par la CFDT

TÉLÉTRAVAIL & SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

C'est bien l'action juridique en cours de la CFDT qui a contraint BNP Paribas à bouger ses lignes, en ouvrant à plus de salariés la formule 2,5j de TT/semaine.

Des salariés à temps partiel pourraient enfin bénéficier du télétravail jusqu'à 2 jours de TT/semaine (selon le % de temps de travail) !

MAIS, le choix de la formule appliquée sur un service reste à la main des Directions.

Donc, rien ne changera pour les salariés à temps partiel dont le service reste, par exemple, à 1 ou 2 jours de TT/semaine.

L'accord négocié permettait **un accès équitable au télétravail**, y compris pour les salariés à temps partiel.



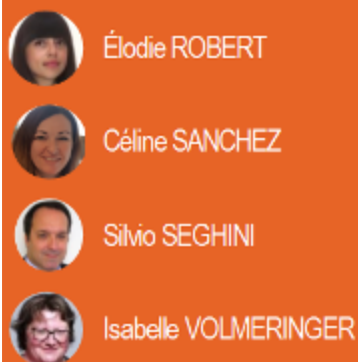
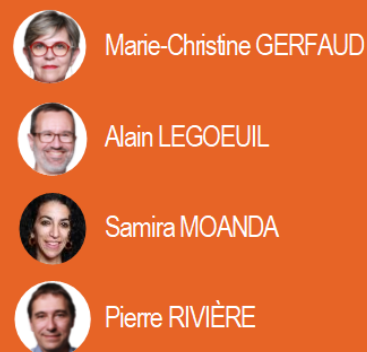
**L'ENTREPRISE NE DEVRAIT-ELLE DONC PAS,
TOUT SIMPLEMENT,
L'APPLIQUER ?**



**QUESTIONS ?
REPOSES !**

VELOS ELECTRIQUES ARVAL ?

Vos élus ont demandé que l'offre d'ARVAL pour le financement locatif de vélos électriques soit ouvert aux collaborateurs de la banque. Pour le moment, c'est niet ! Mais....



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

-

Tel : 01 53 31 66 84



... il y a tout de même un espoir, car les prochaines NAO pourraient inclure une évolution du forfait mobilité durable. Soyez sûrs que la CFDT fera l'impossible pour l'améliorer !

Pour rappel : une expérimentation est en cours qui permet de bénéficier d'une allocation forfaitaire selon l'usage (lien [EchoNet](#)) :



- **20 € / mois** pour l'utilisation du vélo (classique ou électrique) sur la **totalité du trajet** domicile/travail,
- **10 € / mois** si le vélo est utilisé pour **une partie** du même trajet (en complément des transports publics)

DOTATIONS INFORMATIQUES / VACANCES

La **livraison des kits informatique** destinés aux télétravail reprend. Le salarié pourra répondre à son retour de congés et bénéficier de l'équipement choisi.



RESTAURANTS DU MILLENAIRE



Vos élus ont remontés l'insatisfaction de nombreux salariés quant aux prestations proposées par les **restaurants SOGERES** (millénaire 1 et 2). Le rapport qualité / prix est jugé médiocre pour 8,50 €.

Ainsi plusieurs élus ont demandé à la direction de remonter cette insatisfaction à SOGERES et d'augmenter sa participation au **coût des repas** ou d'autoriser les salariés du millénaire 1 à déjeuner au **GAM du millénaire 4**.

La direction s'est contenté de répondre que les salariés ayant une carte GAM peuvent déjeuner dans l'ensemble de ces restaurants (sauf que l'accès à l'immeuble est souvent impossible). De plus BNPP a pris des engagements de fréquentation auprès du prestataire. Quant à la qualité des repas, la direction suggère d'envoyer les réclamations auprès du prestataire via la ligne métier. Bref, on doit se **débrouiller sans eux** !

COVID / ARRÊT DE TRAVAIL

BNPP ne pratique (malheureusement) pas la subrogation donc lorsqu'un salarié est positif au COVID-19 l'arrêt de travail est indemnisé sans délai de carence jusqu'au **31 décembre 2022** au plus tard.

Il peut faire l'objet d'un complément de l'employeur.



Les modalités de prise en charge des arrêts maladie sont disponibles dans le mémo maladie disponible sur [ALIS](#).



OU IREZ-VOUS CET ETE ?

LE TRANSPORT AERIEN, CA CRAINT...

Nous savons que nos comportements et habitudes ont un impact sur l'environnement.

Adapter notre alimentation (moins de viande, plus de produits locaux) et notre consommation (moins d'habits, d'articles électroménagers et high tech, utiliser plus longtemps, mieux trier) contribue à réduire notre empreinte.



Mail : [PARIS IRP CFDT CEPF](#)

-

Tel : 01 53 31 66 84





Marie-Christine GERFAUD



Alain LEGOEUIL



Samira MOANDA



Pierre RIVIÈRE



Mais on a tendance à oublier que notre passion des voyages et notre soif d'exotisme nuit gravement à la planète...

Quelques chiffres sur le transport aérien :

- Un trajet en avion est **1500** x plus émetteur de carbone que le train
- Un vol Paris/New York représente $\frac{1}{4}$ des émissions annuelles moyennes d'un français (ou une tonne de CO2 par passager), soit [Source](#)

Un site officiel existe pour calculer les [impacts des trajets en avion](#)

Pour connaître votre empreinte écologique, faites le [test](#) !

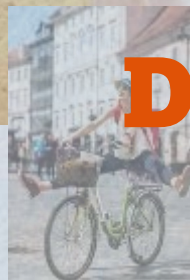
C'est dur à entendre mais si on souhaite **réellement** infléchir les choses, on devra tous **revoir notre façon de voyager**, choisir des destinations moins éloignées et privilégier des vacances plus sobres et en respect avec la nature.

Le plaisir de voyager ne sera pas diminué car il n'est pas nécessaire d'aller loin pour se changer les idées, se ressourcer et être dépaycé !

Des idées pour voyager autrement : [ici](#) !



VOS ELUS CFDT
VOUS SOUHAITENT
D'EXCELLENTE
VACANCES :)



Élodie ROBERT



Céline SANCHEZ



Silvio SEGHINI



Isabelle VOLMERINGER



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

-

Tel : 01 53 31 66 84

